COMMUNE
DE COULOMMES

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE
Canton de SERRIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 Décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi dix-sept décembre, le Conseil Municipal de la commune de COULOMMES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Françoise BERNARD, Maire.

PRESENTS : Mme : BERNARD Françoise, Maire –
Mrs : PIOT Bernard, 1er Adjoint – DELAGARDE Laurent – DELINOTTE Jean-Marie – GIBERT Pascal – MAHIOT Loïc – MARTINS Didier – ROSSIGNOL Roger – THYOUX Laurent

A ETE ELU SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur MAHIOT Loïc

La séance est ouverte à 20h40
Le procès-verbal de la séance du 5 Novembre 2019, n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité des membres présents.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 CREATION ET DESIGNATION D'UN AGENT RECENSEUR – Délibération 53-2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques
Vu la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V article 156 à 158,
Vu le décret du Conseil d'état n° 2003-485 du 5 juin 2003 modifié définissant les modalités d'application du titre V de la loi 2002-276
Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 fixant l'année de recensement pour chaque commune,
Vu l'arrêté du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n°2003-485

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de créer un emploi d'agent recenseur qui sera chargé des opérations du recensement de la population 2020.
Après appel à candidature, se sont proposés
Madame QUIBAN-CORSO Laurianne
Monsieur SCHMITT Gérard

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE
à l'unanimité :
-de créer un emploi d'agent recenseur non titulaire à temps non complet pour la période allant du 16 janvier 2020 au 15 février 2020

-de porter la rémunération de l'agent recenseur à 500,00 € (cinq cents euros)

Et par 5 voix pour Madame QUIBAN-CORSO, 3 voix pour Monsieur SCHMITT et 1 Abstention
De désigner Madame QUIBAN-CORSO Laurianne, Agent recenseur

QUESTIONS DIVERSES

1) Fusion Pays Créçois / Agglomération Coulommiers Pays de Brie

Encore quelques jours et la Communauté de Communes du Pays Créçois disparaît et 12 de ses communes fusionnent avec l'Agglomération Coulommiers Pays de Brie qui regroupera 54 communes pour 93 000 habitants.

Son siège est fixé à l'Hôtel de ville de Coulommiers, 13 rue du Général de Gaulle.

Le Conseil communautaire sera composé de 85 délégués communautaires dont 1 Président et des Vice-Présidents.

Le nombre de sièges pour chaque commune est attribué selon le nombre d'habitants ; comme pour toutes les communes de moins de 2 000 habitants, Coulommes disposera d'**un** siège de titulaire (obligatoirement le Maire) et d'un siège de suppléant.

L'impact de cette fusion sera minime quant aux services rendus à nos concitoyens car les compétences de l'Agglomération Coulommiers Pays de Brie sont globalement identiques à celles qu'exerçaient le Pays Créçois, excepté la compétence « assainissement » qui était communale et dont l'état rend le transfert obligatoire aux Communautés d' Agglomérations.

Autre changement : COVALTRI sera désormais le prestataire en charge de la collecte des ordures ménagères (OM), tri et encombrants.
Les calendriers 2020 des jours de collecte seront très prochainement distribués.

2) Cambriolage

Très mauvaise nouvelle pour Coulommes ; dans la soirée du dimanche 15 décembre, l'atelier communal a été la cible d'un cambriolage. C'est Jérémy qui a découvert les faits le lundi matin en arrivant.
Un PV de constatation a été établi par les gendarmes et une plainte a bien évidemment été déposée par Madame le Maire auprès de la Gendarmerie de Crécy.

Le préjudice est énorme : notre camion benne, la voiture, le tracteur-tondeuse, la tondeuse.....et pratiquement tout l'outillage ont été volés. Une déclaration à l'assurance a été effectuée ; malheureusement les véhicules comme une partie du matériel étaient assez vétustes et les indemnisations seront minimes.

Une charge financière importante pour notre commune est donc à prévoir au budget 2020 pour le remplacement du minimum indispensable à Jérémy pour travailler.

3) Dates à retenir

- **Samedi 21 décembre** : goûter des Aînés
- **Vendredi 10 janvier 2020** : cérémonie des Vœux de Madame le Maire
- **Du 15 janvier au 15 février 2020** : recensement
- **Dimanche 15 et dimanche 22 mars 2020** : Elections municipales
  Les inscriptions sur la liste électorale seront closes le 7 février 2020

La séance est levée à 21h50.

MAIRIE DE COULOMMES (77560)

Ces sièges sont répartis de la manière suivante :

Communes	Population municipale 2019	Nombre de sièges de conseiller communautaire titulaire	Nombre de suppléant
Coulommiers	14 947	13	0
La Ferté-sous-Jouarre	9 651	8	0
Mouroux	5 413	4	0
Crécy-la-Chapelle	4 392	3	0
Jouarre	4 275	3	0
Boissy-le-Châtel	3 137	2	0
Pommeuse	2 914	2	0
Faremoutiers	2 751	2	0
Guérard	2 402	2	0
Couilly-Pont-aux-Dames	2 174	1	1
Beautheil-Saints	2 054	2 *(du 1er janvier 2020 au renouvellement général)*	0 *(du 1er janvier 2020 au renouvellement général)*
		1 *(à compter du renouvellement général)*	1 *(à compter du renouvellement général)*
Villiers-sur-Morin	1 937	1	1
Saâcy-sur-Marne	1 800	1	1
Saint-Augustin	1 744	1	1
Voulangis	1 536	1	1
Bouleurs	1 496	1	1
Condé-Sainte-Libiaire	1 410	1	1

Communes	Population municipale 2019	Nombre de sièges de conseiller communautaire titulaire	Nombre de suppléant
Chailly-en-Brie	1 388	1	1
Chamigny	1 381	1	1
La Celle-sur-Morin	1 318	1	1
Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	1 267	1	1
Touquin	1 209	1	1
Changis-sur-Marne	1 203	1	1
Sammeron	1 124	1	1
Chevru	1 116	1	1
Luzancy	1 108	1	1
Coutevroult	1 079	1	1
Ussy-sur-Marne	1 055	1	1
Dammartin-sur-Tigeaux	1 045	1	1
Chauffry	1 022	1	1
Citry	900	1	1
Maisoncelles-en-Brie	882	1	1
Reuil-en-Brie	828	1	1
Amillis	819	1	1
Sainte-Aulde	692	1	1
Méry-sur-Marne	671	1	1
Signy-Signets	590	1	1
Bussières	526	1	1
Sept-Sorts	491	1	1
Mauperthuis	487	1	1
Pierre-Levée	478	1	1
Nanteuil-sur-Marne	442	1	1
Coulommes	413	1	1
Marolles-en-Brie	401	1	1
Pézarches	400	1	1
Sancy	380	1	1
Tigeaux	380	1	1
Aulnoy	357	1	1
Bassevelle	352	1	1
Dagny	307	1	1
La Haute-Maison	304	1	1
Hautefeuille	258	1	1
Vaucourtois	246	1	1
Giremoutiers	165	1	1
TOTAL	**91 117**	**85** (du 1er janvier 2020 au renouvellement général)	**44** (du 1er janvier 2020 au renouvellement général)
		84 (à compter du renouvellement général)	**45** (à compter du renouvellement général)